

LE BASCULEMENT GEOPOLITIQUE DES PROVINCES FRONTALIERES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : OPPORTUNITE OU MENACE

OTSHUDI SHOTSHA Augustin

Assistant à l'Université de Lubumbashi, Iraq

Copyright © 2016 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The Congolese geopolitics outline put some provinces or autonomes territories decentralized in the situations of remaining either in the central leadership or between the center and outskirts or push them over customs which separate them from neighbours states. Then we are under obligation to talk about « the geopolitic rocking ». Indeed, by geopolitics rocking of customs provinces, we must be clarified that it's the outing spatial dynamic optimisation to neighbors, knowing as opening dors to wolrd. That game of rocking concern then, the provinces such as Nord- Ubang (North-Ubangi) and also of Bas-Uelé (south-Uele) turning to Center Africa Republic ; Haut-Uelé to south Sudan ; Ituri to Uganda republic, North and South Kivu to Uganda, Rwanda and Burundi ; Tanganyika to Tanzania Republic (via the bitch of Dar-Salam and Mombasa) ; the Haut-Katanga Province to the republic of Zambia (South Africa bitches) ; the Lualaba province to Angola republic (via Lobito bitch) ; the occidental Kasai province toward Angola (via Luanda bitch) ; the Kwango province and cental Kongo province toward Angola ; the equator and Maindombe province toward the republic of Congo (via Point-Noire). This seeing has dialectically lead us to ask the following question: how and what are opportunities or threat will cause the customs provinces geopolitics turning?

To sum up, this geopolitics reconfiguration of central provinces especially those which turn to the borders that could open the way and the multidimensionals opportunities (economical-socials, trading, diplomatic and stratégies, and so on) for the development and the emergence not only of provinces and local populations but also of the whole country that will allow it to become a regional power, if the DR Congo as the feeling and the way to gettit. In that way, from that game of turning of borders provinces, those customs could and will be under obligation to be the lines that will allow to product, to sell, to create the wealth and also to insure the national, regional and international allotment. Generaly, the oportunity of those provinces geopolitic reconfiguration turning and particularly boders provinces is justified in the way that the interest of that regional politicis favourable in the socio-economical (the increase and the job) in following the objectives below : to raise up inveters in ameliorating the assessibility, in offering the services of quality and in preserving ; incourageting the innovation, the manegment spirit a knowledge economy in developping the information and communication technology ; in creating qualified job for youth in powering the adapting capacity of wakers and also in adding the investiments in human capital.

To end up, the boders provinces turning geopolitic will allow the intensification of international trade of goods and services to promote the development of provinces and local populations. Nowadays, the provincial authorities d'ont have diplomatical competence to deal directly with the authorities of neighbours states. That new geopolitic issue is then an opportunity for the country where the provincial diplomacy of proximity will take place or a delegation of some diplotics competences of the state to theses provinces if we need in one way to responsabilised and strengthen the action of provinces and otherways promote socio-economical development of populations in beggining by the customs provinces.

Meanwhile, in those boders geopolitics provinces rocking will emerg and spring a greet dependance of outskirts populations of DR Congo of neighbors states than the capital city « Kinshasa ». In these conditions, this geopolitics rocking game of boders provinces will meadle or long-dated be a threat to the peace and the Congolese unity in the way that the geopolitic map of DRC may change at any time and territories may be loosed or attached or balkanized at any time because the logical of intergouvernability of congolese national territory by the political leaders d'ont offer probably any possibility of power.

The annexion or balkanisation would be in the future, if nothing is done by the goverment of central government. That dependance, would put the coutry in the boring situation where in deed, the boders populations would alone or by the impulsion of neighbors states proclame everyone on his time the independance and their on autonomy and that make a summary of what we call « balkanisation threat » and forthermore, the annexion of some living boders spaces by these states (Rwanda, Burundi, Uganda, Angola...) neighbors who would feed the geopolitical ambitions of attaching or absorbing

some of congolese borders provinces, if nothing is done, and if the DRC doesn't pay attention. The Rwandese expansionist dream of about twenty years. The annexion of Crimee province by the republic of Russia would proof the following hypotheses.

KEYWORDS: geopolitic rocking, DR Congo.

RESUME: La reconfiguration géopolitique congolaise met certaines provinces ou entités territoriales décentralisées en situation soit de demeurer au centre ou entre le centre et les périphéries, soit de basculer vers les frontières nous séparant d'avec les Etats voisins. D'où le « basculement géopolitique des provinces frontalières ». De ce fait, par basculement géopolitique des provinces frontalières il faut être éclairé que c'est l'optimisation de la dynamique spatiale d'extraversion vers les Etats voisins, appréhendés comme portes d'ouverture au monde. Ce jeu de basculement concerne ainsi, des provinces telles que le Nord-Ubangi, le Sud-Ubangi et le bas-Uélé tournées vers la Centrafrique ; le Haut-Uélé vers le sud-Soudan ; l'Ituri vers l'Ouganda ; le Nord-Kivu et le Sud-Kivu vers l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi ; le Tanganyika vers la Tanzanie (Port de Dar-es-Salam et le Mombasa) ; le Haut-Katanga vers la Zambie (les ports sud-africains) ; le Lualaba vers l'Angola (port de Lobito) ; le Kasai-Occidental vers l'Angola (port de Luanda) ; le Kwango et le Kongo central vers l'ANGOLA ; l'Equateur et le Mai-Nombre vers la République du Congo (par le port de Pointe-Noire). Ce constat nous a dialectiquement conduit à poser la question de savoir : comment et quelles sont les opportunités ou menaces générerait ce basculement géopolitique des provinces frontalières ?

En définitive cette reconfiguration géopolitique des provinces centrales et surtout celles basculant vers les frontières pourrait ouvrir une voie et une porte d'opportunités multidimensionnelles (socio-économiques, commerciales, diplomatiques et géostratégiques, etc.) pour le développement et l'émergence non seulement des provinces et des populations locales mais aussi du pays tout entier lui permettant d'être une puissance régionale, si la RD Congo en a les ambitions. Dans une telle perspective, de ce jeu du basculement des provinces frontalières, ces frontières pourraient et seraient obligées d'être des lignes permettant de produire, de vendre, de créer des richesses et surtout d'en assurer la distribution à l'échelle nationale, régionale et internationale. Notons également que l'opportunité de cette reconfiguration géopolitique des provinces en général et en particulier les provinces frontalières est justifiée par le fait que l'intérêt de cette politique régionale est de favoriser du point de vue socio-économique la croissance et l'emploi en poursuivant les objectifs suivants : susciter l'intérêt des investisseurs en améliorant l'accessibilité, en fournissant des services de qualité et en préservant ; encourager l'innovation, l'esprit d'entreprise, et l'économie de la connaissance en développant les technologies de l'information et de la communication ; créer des emplois plus nombreux et plus qualifiés en réinsérant davantage de personnes sur le marché de l'emploi, en renforçant la capacité d'adaptation des travailleurs et en augmentant les investissements dans le capital humain. En outre, ce basculement géopolitique des provinces frontalières permettrait l'intensification du commerce international des biens et services pour promouvoir le développement des provinces et des populations locales. À ce jour, les autorités provinciales ne disposent pas des compétences diplomatiques pour traiter directement avec les autorités des Etats voisins ou étrangers. Cette nouvelle donne géopolitique est ainsi une opportunité pour le pays où une diplomatie provinciale rapprochée devra voir le jour ou à défaut une délégation de certaines compétences diplomatiques de l'Etat à ces provinces si l'on veut souhaiter d'une part responsabiliser et rendre efficace l'action des provinces et d'autre part promouvoir le développement socio-économique des populations en commençant par celles des provinces frontalières.

Cependant, de ce basculement géopolitique des provinces frontalières émergerait et jaillirait une forte dépendance des populations périphériques de la RD Congo des Etats voisins que de la capitale « Kinshasa ». Dans ces conditions, ce jeu du basculement géopolitique des provinces frontalières pourrait à moyen ou à long terme être une menace pour la paix et l'unité congolaise du fait que la carte géopolitique du Congo peut bouger à tout moment et des territoires peuvent être perdus, annexés et rattachés, balkanisés à chaque instant parce que la logique d'ingouvernabilité du territoire national congolais par les dirigeants politiques n'offre probablement aucune chance et possibilité de puissance. L'annexion, la balkanisation,.... seraient du domaine du possible, si rien n'est entrepris par le gouvernement central congolais.

Cette dépendance pourrait plonger le pays dans une situation chaotique où à cet effet ces populations frontalières pourront soit par elles-mêmes, soit avec l'impulsion des Etats voisins proclamer chacun à son tour l'indépendance et leur propre autonomie et cela fait la synthèse de ce que nous avons appelé « menace de balkanisation » et, ensuite d'annexion de certains espaces frontaliers vitaux par ces Etats (Rwanda, Burundi, Ouganda, Angola ...) voisins qui pourraient (re)nourrir les ambitions géopolitiques d'annexer et d'absorber certaines de nos provinces frontalières, si rien n'est entrepris, et si la RDC n'y prend pas garde. Le rêve expansionniste rwandais d'il ya une vingtaine d'années et l'annexion de la Crimée par la Russie confirmeraient l'hypothèse avancée ici.

MOTS-CLEFS: basculement géopolitique, RD Congo.

1 INTRODUCTION

L'histoire de la République Démocratique du Congo renseigne que depuis la colonisation, passant par l'esclavage et la traite négrière, la configuration géopolitique du pays était dominée par les empires, les royaumes lesquels entretenaient des relations soit des rivalités autour des enjeux territoriaux, soit des relations de coopérations économiques amitiés et dont la pratique diplomatique était l'œuvre des agents diplomatiques recrutés parmi les sages dans l'entourage des rois ou des chefs locaux.¹



L'absence du qualificatif ou du nominatif Etat n'a pas permis l'appellation des zones ou régions et provinces au sens juridique et administratif actuel.

¹Nguway Kpalaingu K. *Une introduction aux relations internationales Africaines*, Paris, l'Harmattan, 2007 P. 36.

En effet, la lutte contre la colonisation belge ayant été terminée, la R.D. Congo accéda à son indépendance lui permettant non seulement de participer aux grandes décisions mondiales mais également de s'autogérer et s'auto gouverner en vue de promouvoir son organisation politique, économique, sociale et juridico-administrative du pays. Dès lors, elle s'est vu géopolitiquement naître sur son sol depuis la première République des régions baptisées aujourd'hui « des provinces ». Ainsi, l'on est passé de 11 provinces à 26 jadis contesté mais consacrée dans la constitution de 2006 et mis en vigueur aujourd'hui.

Il importe de souligner que la R.D.Congo occupe géopolitiquement une place stratégique au cœur du continent africain : grande superficie (2.345.000km²), neuf pays voisins, soit 9.165km² de frontières. Le pays partage en effet ses frontières avec l'Angola et la République du Congo à l'ouest, la République centre africaine et le Soudan au Nord, l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie à l'est, la Zambie et l'Angola encore au Sud. Une position incontestablement enviable, si l'on considère qu'en droit international, la proximité confère une qualité suis generis aux relations entre les Etats intéressés.²

En effet, il y a lieu de souligner que dans le "but de consolider l'unité nationale mise à mal par des guerres successives mais aussi de créer des centres d'impulsion et de développement à la base, le constituant a structuré administrativement à nos jours l'Etat congolais en 25 provinces plus la ville de Kinshasa, dotées de la personnalité juridique et exerçant des compétences de proximité énumérées dans la présente constitution.

A cet effet, la reconfiguration géopolitique combinée de deux pôles spatiaux, d'une part l'espace de la démocratie locale et d'autre part l'espace du développement local, donne cœur à la capacité collective des congolais à se gouverner eux-mêmes à partir de la base, entant qu'êtres pensants, libres et responsables de leurs actes, guidés par la raison et au service de l'intérêt général.³

Il est à noter que cette délimitation géopolitique des provinces permet à certaines provinces ou entités territoriales décentralisées soit de demeurer au centre ou entre le cœur et les périphéries, soit de basculer vers les frontières nous séparant d'avec les Etats voisins. D'où le « basculement géopolitique des provinces frontalières » à notre avis. De ce fait, par basculement géopolitique des provinces frontalières il faut être éclairé que c'est l'optimisation de la dynamique spatiale d'extraversion vers les Etats voisins, appréhendés comme portes d'ouverture au monde. Dixicit Mwayila Tshiyembe.⁴

Comme dans le passé, l'espace occupe une place importante parmi les facteurs des relations internationales à côté des paramètres militaires, économique-financiers, démographiques et technologiques car, comme l'indique sa conceptualisation la géopolitique établit les corrélations entre l'espace (Géo) et la politique.⁵ Ainsi, les frontières sont devenues à notre avis hier comme aujourd'hui non seulement les lignes spatiales séparant les Etats au sens de les différencier mais aussi espaces des rapports des forces et de détermination de la puissance d'un Etat.

En effet, bien que ce phénomène ne soit pas nouveau, il risque d'être porté au Zénith, soit pour répondre au besoin ardent de développement local et donc d'accès aux marchés extérieurs, soit pour désenclaver les provinces anciennes ou nouvelles en quête d'opportunités pour rentabiliser la nouvelle dynamique spatiale. La dynamique de la recomposition géopolitique de provinces qui sont soit au cœur de terre pour reprendre l'expression Mackinderienne, (Heart land) soit au tour selon SPYKMAN (sur le rim land), c'est-à-dire les provinces qui sont aux frontières tenant la souveraineté républicaine, peuvent non seulement favoriser le libéralisme économique, le bien-être social de peuple congolais et le développement durable du pays-continent mais aussi et surtout permettre à l'intelligence gouvernementale de l'Etat à multiplier les stratégies, mécanismes et disposés les moyens fondé sur la volonté politique afin de contrôler, d'assurer la sécurité et la défense dans ses frontières avec ses Etats voisins.

En revanche, signalons que le contraire de cette vision géopolitique, sinon géostratégique découlant de cette analyse et cogitation fera que le basculement géopolitique des provinces frontalières soit constitué non pas comme opportunités mais au contraire comme une menace pour la République démocratique du Congo. Cette nouvelle architecture géopolitique des provinces en RDC nous introduit ainsi dans une dialectique de penser non seulement les opportunités diversifiées qui

²Kamerhe V, *Les fondements de la politique transatlantique de la République Démocratique du Congo. La République Démocratique du Congo, Terre d'espoir pour l'humanité*, éd. Larcier, 2011, P. 45

³Mwayila Tshiyembe. *Régionalisme et problème d'intégration économique*. Paris, Ed. l'harmattan, 2012, P.178.

⁴Ibidem, p.191.

⁵Mbayo NgoieJ., *La géopolitique à l'ère de la mondialisation et du printemps Arabe*, Lubumbashi, Ed. CRESA, 2012, P.1.

découleraient d'une telle reconfiguration géopolitique mais également les menaces qui pourraient d'une telle nouvelle donne géopolitique résulter ou surgir dans un future proche ou lointain en R.D. Congo.

Ainsi, pour y parvenir, la logique scientifique a conduit à la problématique selon laquelle : comment et quelles sont les opportunités ou menaces générerait ce basculement géopolitique des provinces frontalières ?

À ce sujet, pour répondre à la question sus mentionnée, soulignons que la reconfiguration géopolitique des provinces pourrait être probablement une opportunité pour l'accélération du développement et de l'émergence globale de toutes les provinces, parce que de cette métamorphose géopolitique congolaise naitrait du jour au lendemain, une compétitivité au développement en vue de l'émergence du pays et la lutte contre le chômage dans et entre les provinces. Les provinces frontalières pourraient ainsi être comprises comme des lieux géo économiquement stratégique afin de permettre et de promouvoir les échanges des biens et services pour favoriser le développement socio-économique congolais.

Faute d'orthodoxie gouvernementale dans la gestion de la République, c'est-à-dire l'espace naturel congolais et tout ce qu'il regorge à son sein et si rien n'est entrepris par le politique congolais dans une intelligibilité stratégico-politique, la RDC sera (re) plongée dans un future proche ou lointain dans un choc chaotique qui aura des conséquences malheureuses dans la vie de populations locales vivant soit dans des provinces se trouvant au cœur du pays soit celles vivant dans les provinces périphériques : « provinces frontalières ».

Notre réflexion sera articulée autour de cinq points qui complèteront l'enchaînement logique de notre problématique. Ainsi, le premier point sera centré sur le cadre théorique et explicatif de cette approche, le deuxième ensuite analysera les atouts et vulnérabilités économiques, politiques, sociaux et culturels des provinces frontalières de la RDC, le troisième point nous ramènera à une étude des échanges des biens et services transprovinciaux comme défi pour l'Etat congolais et les provinces, le quatrième point réfléchira non seulement sur les opportunités, mais aussi sur les menaces qu'appel ce basculement géopolitique des provinces frontalières, le cinquième sera consacré sur les perspectives et contributions pour contrer les menaces, et enfin, une conclusion bouclera ce travail.

2 CADRE THEORIQUE ET EXPLICATION DES CONCEPTS

Dans cette partie il est question de graviter nos analyses autour des concepts opératoires dont : Le basculement géopolitique des provinces frontalières congolaises, espace naturel : théorie géopolitique, de l'économie politique internationale.

2.1 LE BASCULEMENT GEOPOLITIQUE DES PROVINCES FRONTALIERES CONGOLAISES

Il est inévitable de noter que cette délimitation géopolitique des provinces permet cartographiquement à certaines provinces ou entités territoriales soit de demeurer au centre ou non, soit de basculer vers les frontières nous séparant d'avec les Etats voisins. D'où le qualificatif « de basculement géopolitique des provinces frontalières ». De ce fait, par basculement géopolitique des provinces frontalières il faut être éclairé que c'est l'optimisation de la dynamique spatiale d'extraversion vers les Etats voisins, appréhendés comme portes d'ouverture au monde.

Ce basculement concerne les provinces telles que le Nord-Ubangi, le Sud-Ubangi et le bas-Uélé tournées vers la Centrafrique ; le Haut-Uélé vers le sud-Soudan ; l'Ituri vers l'Ouganda ; le Nord-Kivu et le Sud-Kivu vers l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi ; le Tanganyika vers la Tanzanie (Port de Dar-es-Salam et le Mombasa) ; le Haut-Katanga vers la Zambie (les ports sud-africains) ; le Lualaba vers l'Angola (port de Lobito) ; le Kasaï-Occidental vers l'Angola (port de Luanda) ; le Kwango et le Kongo central vers l'ANGOLA ; l'Equateur et le Mai-Ndombe vers la République du Congo (par le port de Pointe-Noire). Par sa définition, ce basculement géopolitique appel une certaine dépendance.

2.2 ESPACE NATUREL : THÉORIE GÉOPOLITIQUE

Pour Banyaku Luape Epotu, les théories géopolitiques sont essentiellement axées sur les analyses et les modèles de conceptualisation de l'espace politique mise en exergue depuis plus d'un siècle⁶.

L'espace vital ou naturel est « une théorie géopolitique nationaliste d'après laquelle tout territoire nécessaire à l'expansion démographique et aux besoins économiques d'un Etat doit lui être rattaché », c'est un espace dont on a besoin pour la survie et dont on ne veut pas se sentir gêné par les autres ; Ratzel l'appelle « espace nourricier ». ⁷ Elle est ainsi le fruit des ambitions géopolitiques des Etats : c'est la pensée Darwinienne pure et simple.

2.3 DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

L'Économie politique internationale (EPI) étudie « l'interaction réciproque et dynamique dans les relations internationales entre l'accumulation de la richesse et la poursuite de la puissance ». ⁸

Susan Strange (1988 : 18) définit l'objet de l'EPI comme « les arrangements sociaux, politiques et économiques relatifs aux systèmes globaux de production, d'échange et de distribution, ainsi que le mélange de valeurs qu'ils incarnent »; Robert Cox (1981 : 141) part quant à lui du point de départ que l'EPI doit appréhender le monde « comme une configuration de forces sociales en interactions, dans laquelle les États jouent un rôle intermédiaire, quoique autonome, entre la structure globale des forces sociales et les configurations locales des forces sociales au sein de pays particuliers ». Ces approches se situent dans les interstices des catégories fondatrices de l'EPI, telles que l'économique et le politique, l'international et le national. Elles s'intéressent aux modalités qui les relient, aux contingences sociales et historiques qui les définissent, aux structures contraignantes tant matérielles que normatives qui canalisent les possibilités de changement social à l'échelle internationale.

3 ATOUTS ET VULNERABILITES ECONOMIQUES, POLITIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS DES PROVINCES FRONTALIERES DE LA RDC

Cette partie analyse non seulement les atouts mais également les vulnérabilités politiques, économiques et socio-culturels des espaces frontaliers en RDC.

3.1 ATOUTS ET VULNERABILITES POLITIQUES DES PROVINCES FRONTALIERES EN R.D. CONGO

Dans la reconfiguration géopolitique des provinces en République démocratique du Congo, les provinces frontalières sont caractérisées non seulement par des atouts mais surtout par des vulnérabilités incontestables à tous les secteurs vitaux rendant malheureux et vulnérables les conditions de survie de populations vivant dans ces contrées périphériques du pays.

Hélas, il y a lieu de noter que la situation politico-sécuritaire des provinces frontalières n'est pas rose et rend vulnérable la survie des populations frontalières du pays depuis la nuit de temps. L'instabilité politico-institutionnelle et administrative laissée et vécue en RDC depuis la 1^{ère} et 2^{ème} guerre mondiale africaine qui continue à plonger le peuple congolais dans les situations quasi-invivables et vulnérables, justifie cette affirmation car dès lors, les provinces frontalières et leurs peuples surtout ceux de l'Est du pays subissent les conséquences de ces guerres et dont les conditions de leurs survies sont aujourd'hui déplorables et vulnérables. Les contradictions accompagnées de la crise politico-institutionnelle et administrative actuelle découlant des manœuvres politiciennes gouvernementales à vouloir mettre au pilori les valeurs démocratiques viennent accélérer et accentuer non seulement la peine mais les souffrances des populations congolaises en général mais surtout celles des provinces frontalières en particulier.

Le chaos politique permanent de la R.D. Congo n'est pas alors dû à l'immensité et scissiparité territoriale de cet Etat continent. C'est le problème de l'organisation. Ce qui donne raison au penseur congolais Mwayila Tshiyembe lorsqu'il

⁶ Banyaku, L « Avis et considérations sur l'introduction dans le programme de nouveaux curricula en rapport avec les études sur la paix » communication faite : Kinshasa le 09 novembre 2007.

⁷ « Théorie de l'espace vitale » disponible en ligne sur <http://www.Univesalis.fr/encyclopédie/théorie-de-l'espace-vitale/> le 13 janvier 2015 à 10h00

⁸ L'économie politique internationale disponible sur : https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Économie_politique_internationale&oldid=110914648 (28 Avril 2016)

souligne que c'est bel et bien la désorganisation et l'absence de l'Esprit des lois qui fondent l'ingouvernabilité en tant que vulnérabilité absolue depuis cinquante ans.⁹

Roland Pourtier ne dit pas le contraire lorsqu'il constate que « Ici tout est possible sauf l'organisation » avant de conclure : « l'éclatement du fait d'un territoire sans véritable centralité où les régions les plus actives se situent en périphérie, loin de la capitale, elle-même centralisée ; la désintégration des systèmes de transport, l'apparition de nouvelles terraenconitae, pour reprendre l'expression de J-C Ruffin, ont transformé l'espace zaïrois en une sorte d'archipel désarticulé et peu propice à une gestion centralisée ». ¹⁰ De ce fait, que dire des secteurs économiques, socioculturels et démographiques.

3.2 ATOUTS ET VULNERABILITES ECONOMIQUES, SOCIOCULTURELS ET DEMOGRAPHIQUES

La RDCongo dispose des atouts socioéconomiques importants du point de vue non seulement des ressources naturelles qu'héberge son sol et son sous-sol mais aussi de son potentiel en capital humain grâce à sa démographie croissante aujourd'hui.

En effet, l'or, le diamant, le coltan, l'uranium, le manganèse, le tantale, le bois, le pétrole, le cuivre, le fer, etc. se trouvant dans des provinces frontalières congolaises font de ce pays un scandale géologico-économique incontestable faisant ainsi l'objet de convoitises des puissances extérieures. Mais malheureusement, lorsqu'on examine la praxis des conditions de survie économique-sociale de ces peuples périphériques éloignés de leur capital, il y a de quoi couler les larmes et crier leurs vulnérabilités.

Cette vulnérabilité socio-économique est justifiée par le fait que les conditions de leur survie dans les domaines sanitaires, scolaires, salarial, nutritionnel ou alimentaire, etc. demeurent précaires dans ces centres périphériques marginalisés par des guerres, rebellions rendant la majeure partie de la population frontalière vulnérable et malheureuse. L'exemple le plus illustratif à ce sujet est celui de la vulnérabilité constatée dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, de l'Ituri où les peuples vivent à cause non seulement de l'insécurité qui bat record mais aussi du malheur de voir leurs ressources économiques être exploités illicitement au détriment de leur propre survie et les populations frontalières vivant à cheval avec l'Angola, la Zambie et le Congo Brazza dont la dépendance économique des citoyens congolais est vécue et rendue au grand jour diminuant ainsi leur sentiment d'appartenance à la nation congolaise. Il suffit d'être aux frontières avec la Zambie dans le haut Katanga (à Kasumbalesa et avec l'Angola, le Congo Brazzaville dans la province du Congo central pour affirmer cette illustration.

Les conditions des infrastructures socio-économiques de base dans certaines provinces frontalières sont dans un état de délabrement et de précarité criant et rendent misérablement vulnérables les peuples qui vivent aux frontières. Ainsi, Mavungu note que les réseaux de transport à quelques exceptions près (réseau aérien, réseau fluvial, réseaux routiers et ferroviaires dans certaines provinces) n'offrent plus aux secteurs économiques et sociaux les infrastructures et les services devant favoriser les échanges de toutes natures et permettre la mobilité des personnes et des biens.¹¹

4 LA QUESTION DES ECHANGES DES BIENS ET SERVICES TRANSPROVINCIAUX : UN DEFI MAJEUR POUR L'ETAT CONGOLAIS ET LES PROVINCES

L'enclavement des provinces est l'une de causes du sous-développement de la RD Congo. En effet, faute d'accès direct à la mer, les provinces enclavées risquent de perdre leurs recettes d'exportation ou d'importation, si celles-ci sont perçues et utilisées au profit exclusif des provinces frontalières. A ce sujet, si l'on y prend pas garde, il n'est pas exclu que demain la question du libre-échange fondée sur le multilatéralisme aux centres d'intérêt aux relations entre les Etats, deviennent une pomme de discorde entre les provinces congolaises. En effet, pousser par l'urgence du développement, les provinces enclavées risquent pour accroître leurs recettes douanières, soit de surtaxer les mêmes biens et services plusieurs fois en

⁹ Mwayila, T., *Op. Cit.*, p.175.

¹⁰ Roland Pourtier, « Congo – Zaïre – Congo : un itinéraire géopolitique au cœur de l'Afrique », In *Hérodote*, n°86/87, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 1997, pp.42-56

¹¹ Mavungu J.P., *De la mise en œuvre d'une diplomatie de développement dans es relations entre la RDC et ses partenaires extérieurs*, Kinshasa, février 2007, p.18, texte inédit

érigeant les barrières douanières et tarifaires entre les provinces ; soit de déclencher des représailles commerciales voir politiques (violences politiques, purification ethno-tribale), etc. En cette matière comme dans bien d'autres, il n'est pas trop tard pour mieux faire. De ce fait, il incombe à l'Etat congolais ainsi qu'aux provinces la responsabilité d'anticiper se différends, en rationalisant le système de collecte et réparation équitable des recettes douanières entre les provinces, dans le strict respect des critères d'équité et d'intérêt général comme l'aurait souligné Mwayila TSHIYEMBE¹² d'une part et d'autres part mettre en œuvre certains principes et règles pouvant régulé ou réglementé les échanges des biens et services entre provinces qui sont soit enclavées à l'intérieur ou celles se trouvant aux frontières nous séparant d'avec les Etats voisins. Mais hélas, s'il en existe des normes en cette matière, le respect strict et la mise en effectivité de celles-ci se veut un pesant d'or et de rigueur, à notre avis.

Dans cette perspective, ce basculement géopolitique serait-il opportunité ou menace.

5 LE BASCULEMENT GEOPOLITIQUE DES PROVINCES FRONTALIERES EN RDC : OPPORTUNITE OU MENACE

Dans ce baliseur nous graverons nos cogitations autour de basculement géopolitique des provinces frontalières : opportunités ainsi que les menaces potentielles de basculement géopolitique des provinces frontalières.

5.1 LE BASCULEMENT GEOPOLITIQUE DES PROVINCES FRONTALIERES : OPPORTUNITES

La nouvelle approche géopolitique dont le soubassement est la décentralisation des entités territoriales décentralisées et la régionalisation des provinces en RDC voté depuis 2006 et dans le processus de sa mise en œuvre aujourd'hui continue à faire écho soit à la majorité au pouvoir ou soit à l'opposition politique et à la société civile.

Cet article est une réflexion sur la délimitation des entités provinciales reconfigurant la géopolitique congolaise non seulement des institutions mais également du développement économique, social, politique, militaire et diplomatique de la République démocratique du Congo.

➤ Opportunités du développement économique et social

Il faut souligner que la mise en œuvre des délimitations provinciales longtemps attendue en RDC parce que consacrée par la constitution depuis 2006 fait l'objet des problèmes. Certes, cette nouvelle donne a suscité une stratégie d'optimisation territoriale du politique, en tant vecteur du développement, mais le basculement géopolitique des provinces frontalières exige une intelligence gouvernementale bien armée dans le but de mettre à profit les opportunités de progrès (économiques, technologiques etc.) offertes par la mondialisation mais aussi cette recomposition géopolitique nouvelle est une rupture avec la conception classique de l'économie politique selon laquelle l'Etat ou le gouvernement central, est le centre d'impulsion monopolistique du bonheur national.

Il en découle que ce basculement géopolitique des provinces frontalières constitue et constituera un espoir de développement économique et commercial pour les populations locales dans l'exportation des ressources venant du sol et du sous-sol congolais vers les pays voisins et dont la conséquence sera le développement économique et l'émergence du Congo. À cet effet, la gouvernabilité et la gestion saine du potentiel économique dont regorge le pays permettra aux gouvernants provinciaux de créer des richesses et de valoriser les atouts de la province et des entités territoriales décentralisées. L'enjeu est l'enrichissement matériel et moral des provinces frontalières notamment en attirant les investissements productifs au profit des entreprises locales existantes ou à créer.

Dans cette perspective, le basculement géopolitique des provinces frontalières est une chance ou une opportunité pour le pays, le bonheur pour le peuple congolais vers l'émergence de la République démocratique du Congo. À cette fin, les lignes de partage géopolitiques avec les Etats voisins deviennent des opportunités pour l'émergence et le développement du pays lorsqu'on pourra du point de vue de notre possibilité de puissance dissuasive, les concevoir comme des lieux des chances d'inter enrichissement fabuleux (le pont sur le fleuve Congo et l'intensification du réseau commercial sur l'Ubangi et le lac Tanganyika). Sur ce front renchéri Kanani,¹³ les possibilités d'un dynamisme économique sont gigantesques et encore

¹² Mwayila Tshiyembe, *Régionalisme et problèmes d'intégrations régionales*, Op Cit, p. 192.

¹³ Kanani, *conflits, frontières et rôle des Organisations Régionales en Afrique subsaharienne : cas de Mali, de la Centrafrique et de la RDC*, en ligne sur www.pole-institute.org/.../actes-colloque.c. Consulté le 20/9/2015 à 14h 30'

vierges : on doit y organiser des marchés féconds et impulser des dynamiques financières qui nous permettraient d'accueillir sur notre territoire et de donner aux autres des ressources humaines et des flux financiers de grande envergure, sans qu'aucun coup de feu ait besoin d'être tiré pour défendre les frontières géographiques. Celles-ci seraient, toutes, les ponts commerciaux et de boulevards économiques pour une prospérité commune congolaise et régionale.

Dès lors, cette nouvelle géopolitique provinciale sera le pivot névralgique d'une nouvelle économie congolaise de manière à impacter la région des grands lacs africains et les quatre plaques géopolitiques, d'où peuvent surgir et jaillir de nouvelles chances pour l'économie sous-tendant la RD Congo.

Par ce jeu de basculement, les frontières de la République démocratique du Congo seront des lignes de front de la capacité de produire, vendre, créer des richesses et surtout en assurer la distribution à l'échelle nationale, régionale et internationale. Une nouvelle diplomatie provinciale de développement deviendra ainsi urgente :

➤ **Opportunités de penser une diplomatie provinciale rapprochée**

Comme l'avait penser le professeur Mwayila Tshiyembe, de ce jeu du basculement géopolitique des provinces frontalières, émerge une responsabilité inattendue : la mise en pratique des principes de personnalité juridique, de libre administration et d'autonomie de gestion, mettant nez à nez, de nouvelles autorités provinciales et locales avec les autorités des pays étrangers, qu'il s'agisse des questions de maintien de l'ordre ou de la paix, de migration, de circulation, de travail transfrontalier, de commerce et de visa, etc.¹⁴

Un tel tête-à-tête des responsables provinciaux et locaux avec les autorités des Etats voisins ouvre une opportunité à la RD Congo, de penser et repenser une diplomatie provinciale censée matérialiser sa politique d'émergence et le bonheur de peuple congolais.

Et pourtant, à ce jour, les autorités provinciales et locales ne disposent pas depuis l'accession de la RD Congo à son indépendance des compétences diplomatiques pour traiter directement avec les autorités des Etats étrangers. De ce fait, nous pensons que l'heure d'une diplomatie provinciale a sonné ou à défaut, une délégation de certaines compétences diplomatiques de l'Etat à la province, si l'on souhaite non seulement responsabiliser et rendre efficace l'action des provinces et des entités territoriales décentralisées, mais aussi promouvoir le développement socio-économiques des populations des provinces frontalières.

La diplomatie congolaise aurait à cet égard un devoir de fermeté assortie cependant de l'engagement à régionaliser son économie nationale et à mettre son développement économique, et non ses ressources au service de l'intégration économique régionale et mondiale. Pour y parvenir l'Etat congolais aurait aujourd'hui le devoir de réussir la décentralisation au double plan géopolitique et économique. La décentralisation doit être perçue comme la réforme majeure destinée à refonder l'Etat autour de la quête de la reconstruction de la puissance nationale, dans le but de renforcement de l'intégrité territoriale par le renforcement et la surveillance des frontières. Ainsi, une politique de défense nationale tous azimuts vaudrait mieux qu'une politique de dissuasions très peu crédible dans la phase actuelle de la Nation. De ce fait, il faut re-territorialiser le pouvoir par plus grande participation citoyenne impliquant la jeunesse congolaise à la défense nationale.¹⁵

De nos jours comme l'indique Mahan, les facteurs de puissance sont liés à la position géographique d'un Etat, aux ressources économiques dont il dispose sur son territoire, à son caractère national, au degré d'organisation du pouvoir et à certains éléments immatériels comme une bonne diplomatie et une armée forte.¹⁶ C'est dans cette perspective que ce travail se donne le mérite d'appeler le gouvernement congolais à quitter la pratique de la para diplomatie provinciale pour y penser la mise en œuvre d'une bonne diplomatie en conférant des compétences diplomatiques aux entités provinciales ou la délégation de celles-ci dans le souci de permettre aux autorités provinciales en général et surtout celles des provinces frontalières de traiter tête-à-tête avec les autorités provinciales des Etats voisins pour des questions qui concernent la paix, la sécurité, le petit commerce, etc. faute de quoi, ce basculement constituerait une menace pour l'unité du pays.

¹⁴ Mwayila Tshiyembe. *Régionalisme et problème d'intégration économique*, Op.cit., P.191

¹⁵ Biyoya M.K., *Diplomatie congolaise régionale, nouveaux fondements défis et enjeux*, Paris, éd. L'harmattan, P.321

¹⁶ Mwayila T., op.cit. p.

5.2 QUELLES MENACES POURRAIENT GENERER CE BASCULEMENT GEOPOLITIQUE DES PROVINCES FRONTALIERES ?

La composition géopolitique des provinces en R.D. Congo fait du pays hier comme aujourd'hui un pôle stratégique en Afrique en général et dans la sous-région de Grands Lacs en particulier. Cette reconfiguration géopolitique fait basculer certaines provinces vers les frontières avec les pays voisins. Actuellement, la R.D. Congo a connu une métamorphose allant de 11 à 26 provinces qui fait débat dans l'opinion sur l'avenir de ces provinces basculant vers les frontières.

Une telle (re) composition géopolitique des provinces réveille une prise de conscience non seulement des gouvernements provinciaux qui sont mises en place mais aussi et surtout du gouvernement central de Kinshasa. En effet, cette nouvelle donne géopolitique des provinces doit faire émerger un sens aigu de responsabilité des acteurs, permettant d'entreprendre des nouvelles stratégies politiques, militaires, sociales, économiques et diplomatiques pour la survie des peuples congolais vivant au cœur ou entre le centre et les périphéries ou soit ceux des provinces frontalières et de l'Etat lui-même. La plus grande menace serait la balkanisation de la R.D. Congo voire l'annexion des certaines provinces périphériques par les puissances de la sous-région, profitant de l'ingouvernabilité de ces provinces et l'incapacité de contrôler ces espaces "vitaux". Le prétexte identitaire serait le mobile de justification des ambitions annexionnistes des Etats voisins. Comme l'indique Jean Bosco, pendant les guerres de la rébellion du RCD, les dirigeants du mouvement ont déclaré défendre la minorité Rwandophone de la RDC.¹⁷ A notre humble avis ce prétexte identito-culturo-linguistique en cas de menace d'annexion ou à défaut l'annexion de certaines provinces frontalières ou certains espaces vitaux du pays par les Etats voisins risquerait de justifier les ambitions et visées géopolitico-stratégiques.

En effet, Ratzel considère l'Etat comme un organisme vivant qui ne peut survivre qu'en s'accroissant au détriment de ses voisins.¹⁸ Le territoire de l'Etat doit selon lui, se développer dans l'espace au sens de "sol" (le raum). Ceci le pousse à expliquer biologiquement que : « l'Etat est l'organisme vivant rassemblant un peuple sur un sol, le caractère de l'Etat se nourrissant de ce peuple et ce sol.¹⁹ Qualifiant "l'espace vital" d' : « espace nourricier » d'un peuple pour la survie de l'Etat, Ratzel a aboutie à une logique selon laquelle "la croissance de l'Etat procède par annexion des petits membres dans un même agrégat. En même temps, le lien entre la population et le sol devient de plus en plus étroit ». Cette réflexion Ratzelienne sursoit l'idée selon laquelle l'histoire a depuis longtemps montré que les Grands Etats se sont constitués aux dépens d'autres plus petits, qu'ils ont annexés et absorbés »²⁰. L'annexion de la Crimée, territoire ukrainien par la Russie, confirme l'hypothèse avancée ici.

Cet article énonce une nouvelle aire géopolitique congolaise dans les siècles avenir. Car, les ambitions de puissances fondées sur la logique politique de la quête des espaces vitaux et nourriciers ne disparaissent et ne disparaîtront toujours pas dans la vie des Etats pour leur survie. Ce qui renvoie à Paul Claval²¹ notant que la détermination que les protagonistes (Etats) mettent à lutter résulte beaucoup du lien qui les lie à certains territoires : on se bat mieux pour défendre son pays, ou pour conquérir des provinces qui devraient légitimement (ou non à notre avis) lui appartenir. Il possible que le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, le sud-Soudan, l'Angola, la R.C.A, le Congo Brazza, etc... ayant des visées stratégiques et géopolitiques d'expansion soient des protagonistes et des Etats-menaces pour la paix, l'unité de l'espace et des peuples congolais.

L'occupation, la domination et le contrôle de territoire et espaces considérés comme vitaux en RDC deviennent comme par le passé un enjeu essentiel et majeur pour les Etats voisins (amis ou ennemis) soucieux, ambitieux et audacieux nourrissant et aspirant aux ambitions expansionnistes d'annexer et absorber certaines provinces frontalières congolaises : cet article se veut prophétique et apocalyptique parce qu'en effet, les rivalités Rwando-Burundo-Ougando-Congolaises à l'Est de la République ont toujours et surtout été soit d'une part autour des ressources naturelles dont regorge l'espace vital nourricier congolais ainsi que des convoitises extérieures (des Etats limitrophes et voisins) soit d'autre part lorsque les envahisseurs aux ambitions expansionnistes veulent annexer et rattacher une ou plusieurs parties de ces territoires naturels frontaliers et les peuples qui s'y trouvent à l'Est de la République.

¹⁷ Esambu Matenda Jean Bosco Germain, *Conflits identitaires et enjeux économiques internationaux dans la région des Grands Lacs*, Paris, Col. Point de vue, Ed. L'Harmattan, 2014, p.31.

¹⁸ Chautard S., *L'inséparable de la géopolitique*, Ed. Studyrama, p.19.

¹⁹ Idem, p.20.

²⁰ Mwayila .T., *Géopolitique*, Lubumbashi Afica 2015, p. 120.

²¹ P. Claval, *Géopolitique et géostratégie, la pensée politique, l'espace et le territoire au XX^e siècle*, 2^e édition augmentée, Nathan, 1996, p.6.

Ainsi, Raymond Aron souligne-t-il d'une part que dans la rivalité des peuples, la possession de l'espace est l'enjeu originel et d'autre part les souverains ont souvent jugé de leur grandeur d'après le nombre de leurs sujets : ce qu'ils convoitaient, en dehors de leurs frontières, ce n'était pas le sol, mais les hommes »²².

Pour Aron, la conquête territoriale constitue l'un des objectifs majeurs immédiats de ceux (Etats) qui décident de recourir à la force armée : or, toutes choses étant égales par ailleurs, le territoire qu'un Etat a le plus de chance d'intégrer (annexer) à l'intérieur de ses propres frontières ou les hommes qu'il a le plus facilité de convertir sont ceux qui se situent à proximité immédiate de ces frontières. De même, les richesses qu'un Etat est amené à défendre ou les populations dont il exige des liens d'allégeance et des sentiments de loyauté sont à priori la cible d'Etats voisins.²³

L'explication Aronienne est parfaitement vraie pour ce qui est du passé, du présent non seulement des Etats eurasiatiques lorsqu'on évoque le cas récent de l'annexion de la Crimée par la Russie de Poutine et les conflits toujours et souvent à répétition entre la RDC, le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda autour des ressources naturelles hébergeant le territoire congolais à l'est de la R.D. Congo et autour des ambitions Burundo-Ougando-Rwandaise à vouloir contrôler et dominer et posséder cet espace vital congolais. Dans ce contexte, Philippe Biyoya²⁴ souligne (au sujet des guerres de l'Est) que l'opinion nationale congolaise mobilisée contre les enjeux apparents de cette spirale de guerres et des rébellions interminables à l'Est de la République et principalement le rattachement (annexion) des provinces du Kivu à la République du Rwanda à défaut de la création d'un Congo oriental sous la tutelle double du Rwanda et Ouganda, oublie que cette situation chaotique dure depuis bientôt une quinzaine d'années et que l'Est de la R.D. Congo est bel et bien devenu une double sphère d'influence politique (pour le Rwanda) et commerciale (pour l'Ouganda).

Dans ce même ordre d'idées, Ka Mana ajoute que sur ses neuf frontières avec ses voisins, par exemple, les lignes de partage qui séparent du Rwanda, de l'Ouganda et de l'Angola le confrontent à des pays animés par la logique de l'imperium (de force, puissance), c'est-à-dire d'expansion, de prédation, avec ce que cela comporte de visée d'agression, de domination, de conquête de l'espace, d'annexion ou de balkanisation.²⁵

Dans ces conditions, ce jeu du basculement géopolitique des provinces frontalières peut à moyen ou à long terme être une menace pour la paix et l'unité congolaise du fait que la carte géopolitique du Congo peut bouger à tout moment et des territoires peuvent être perdus, annexés et rattachés, balkanisés à chaque instant parce que la logique d'ingouvernabilité du territoire national congolais par les dirigeants politiques n'offre probablement aucune chance et possibilité de puissance. L'annexion, la balkanisation,... seraient du domaine du possible, si rien n'est entrepris par le gouvernement central congolais. L'Etat prudent voit le danger et identifie les menaces de loin, ainsi, la RD Congo a intérêt à s'organiser et entreprendre géopolitiquement, géostratégiquement et géoéco-culturellement des stratégies et mécanismes pour éviter que ces menaces ne plonge à long terme l'Etat congolais dans une situation chaotique généralisée dans la région des grands lacs africains.

A cet effet, soulignons que les rebelles rwandais vivant en R.D. Congo depuis 1994 après le génocide au Rwanda opèrent dans le sud du territoire de Lubero. Ils sont très présents et administrent même certains villages où ils prélèvent des taxes, nomment des chefs de villages ou relèvent d'autres de leurs fonctions ; cette situation explique également la présence active des rebelles ougandais (ADF/NALU) localisés au Nord-Est du territoire de Beni dans les massifs du Ruwenzori,²⁶ et dont les modus operandi (enlèvements, prises d'otages, etc.) des Congolais vivant dans le territoire de Beni augure une perspective révélatrice des menaces d'annexion, balkanisation de ses provinces frontalières congolaises.

L'aperçu historique et géopolitique de la République démocratique du Congo ne nous renseigne pas à ce sujet le contraire et de ce fait, réitérons que depuis, les années 1960 ont été suivies de soubresauts et convoitises politiques conduisant à la balkanisation du pays et à l'agressions armées des pays voisins. On note ici, les deux sécessions du Katanga et du Kasai d'une part et d'autre part, en 1967, des mercenaires belges et français Jean Schaeme et Bob Denard proclament au Congo à

²² Raymond Aron, cité par Dario Battistella, *Paix et guerre au XXI^e siècle*, Paris, éd. Sciences humaines, 2012, p.13.

²³ *Idem*.

²⁴ Biyoya M.K.P, *la spirale des guerres de l'Est de la R.D.C, les moyens d'y mettre fin et de transformer le contexte*, Kinshasa, 2014, Ed. I.P.P.R.I.S, p.11.

²⁵ Ka Mana, *Repenser les frontières issues de la colonisation en Afrique*, cfr internet <http://www.pole-institute.org>, Consulté le20/9/2015 à 14h 30'

²⁶ Kennedy Wema, *Analyse du phénomène de la prolifération des groupes armés dans la partie septentrionale du Nord-Kivu : défis de l'édification de l'Etat*, p.42, sur internet : [http://www.pole-institute.org/...](http://www.pole-institute.org/) Consulté le20/Avril/2015 à 16heures 26 minutes.

Bukavu un gouvernement de salut public avec la complicité du Burundi, pays voisin et le 02 août 1998, l'affaire est essentiellement celle des Tutsis qui proclament l'autonomie du Nord et du Sud-Kivu et s'en prennent à tout ce qui est katangais.²⁷ N'allons-nous pas vers la case politique et géopolitique du départ congolais ?

Dans ces réflexions et analyses sous le thème : « les rapports entre le Kongo et la République démocratique du Congo : peut-on en consolider le second en affaiblissant le 1^{er} ? Leçon à tirer de l'histoire récente et pistes pour l'avenir, Muanda Mikiama Fidèle appuie nos analyses lorsqu'il renchérit en ces termes : « abandonnées à eux-mêmes, les populations de notre pays qui partagent la frontière avec l'Angola et le Congo-Brazzaville dépendent plus économiquement de ces pays voisins. Et souligne-t-il, elles utilisent la monnaie de ces pays, s'approvisionnent en produits manufacturés dans ces pays et du coup le sentiment d'appartenance à la Nation congolaise diminue en elles »²⁸. La R.D. Congo partage avec l'Angola plus de 2000km de frontière commune. Comme avec le cas du Congo Brazzaville, plusieurs ethnies et tribus (Lunda, Kongo, Tshokwe etc.) vivent à cheval sur les deux pays et depuis plus d'une décennie, il existe dans le cadre de la délimitation des frontières un différend maritime, sur fond de contrôle de gisement pétrolier dans le plateau continental et des richesses halieutiques dans les eaux territoriales entre ces deux pays. Il s'est révélé à cet effet, la présence d'éléments de l'armée angolaise à Kahemba (Bandundu) et dans le bas fleuve (Bas-Congo).²⁹

Dans l'analyse géopolitique, la présence des militaires angolais en RDC constitue une stratégie de contrôle des espaces vitaux congolais par le gouvernement angolais ambitieux non seulement de prendre le contrôle permanent de ses espaces pour la survie de son Etat mais également d'en récupérer et d'en absorber et d'annexer ces espaces congolais.

En effet, de cette mutation géopolitique des provinces frontalières, émergera, si rien n'est entrepris par les gouvernements provinciaux, pour le réitérer, une forte dépendance économique, financière, culturelle et politique qui pourront susciter aux populations vivants dans ces provinces périphériques la frustration et, de façon inattendue, naîtra en elles soit le sentiment d'appartenance et d'attachement aux autres nations soit d'en réclamer et proclamer leurs propres indépendances souveraines (balkanisation) ou soit cela fera renaitre aux entrailles gouvernementales des Etats voisins des ambitions expansionnistes à la quête effrénée des espaces vitaux où la logique des puissances pourra conduire chacune de ses nations voisines à annexer telle ou telle autres partie périphérique ou frontalière de notre territoire national. Le rêve expansionniste de la République du Rwanda confirmerait l'hypothèse argumentée ici.

➤ Le Rêve Expansionniste Rwandais

En effet, depuis fin octobre 1996, le gouvernement rwandais introduisait un nouveau thème dans la crise partie de l'est du Congo. Par la voix de son président, il en appelait à Berlin II, faisant ainsi référence au Congrès de Berlin de 1885 qui aurait partagé l'Afrique entre les puissances européennes. Le président Pasteur Bizimungu ira jusqu'à arborer « une carte prouvant, selon lui, que l'est du Congo avait été jadis territoire rwandais »³⁰ ; message martelé ensuite par le ministre rwandais des Affaires étrangères.

Les rwandais restent persuadés que la conférence de Berlin est responsable de la petitesse de leur Etat. Comme se l'imaginait Denis Polisi, l'un des membres du « clan » actuellement au pouvoir à Kigali : « Les colonisateurs ont délibérément réduit la taille des Etats Africains qui existaient déjà comme le Rwanda et le Burundi, et agrandi artificiellement des entités qui n'existaient pas auparavant, comme la Tanzanie et surtout le Congo »³¹. Ce à quoi lui répondait en écho Manzi Bakuramutsa, ambassadeur du Rwanda en Belgique qui s'était octroyé la nationalité congolaise dans le Zaïre de Mobutu : « Le Rwanda était beaucoup plus grand qu'il ne l'est maintenant. Il allait jusqu'au lac Edouard (ex-lac Idi Amin Dada), toute la partie du Nord-Kivu faisait partie du Rwanda.

Le rêve expansionniste rwandais reçut un soutien de grande envergure. Comme le notait Mark Mitchell, « le président américain ne semblait pas faire d'objections lorsque Kagamé faisait référence à cette idée en mars 1998. Clinton disait dans son discours à Kigali : Comme vous indiquez, le Rwanda était un seul pays avant que les puissances européennes se réunissent à Berlin pour se répartir l'Afrique. Les Etats-Unis sont à vos côtés.

²⁷ *Biyoya Makutu K., La spirale des guerres de l'Est de la RDC, Op.cit, pp.100-101.*

²⁸ *Mwanda Mikiama F., Les rapports entre le Kongo et la RDC : peut-on consolider le second en affaiblissant le premier ? Leçon à tirer de l'histoire récente et pistes pour l'avenir, p.54, in www.pole.institute.org./.../consulté le 15*

²⁹ *KAMERHE V, Op.cit, P. 170*

³⁰ *La Libre Belgique, 6 août 1998*

³¹ *BRAECKMAN, C., L'Enjeu congolais. L'Afrique centrale après Mobutu, Paris, Fayard, 1999, p. 239*

En effet, les autorités rwandaises revenaient sur l'organisation d'une seconde conférence de Berlin lors de la guerre déclenchée en août 1998. « Je souhaiterais que le débat tourne autour des frontières héritées du colonialisme, déclara Pasteur Bizimungu. L'Afrique a besoin d'une nouvelle conférence de Berlin »³². Le ministre des Affaires étrangères Gasana sera plus explicite. Alors que le Congo souffrait de l'exportation des conflits hutu-tutsi rwandais et burundais, alors qu'il était envahi par la coalition tutsi au pouvoir à Kampala, Kigali et Bujumbura, Gasana faisait une déclaration qui reconnaissait en fait la culpabilité des agresseurs et révélait leur projet expansionniste : « Un pays qui déchaîne les forces du mal contre des voisins, est inévitablement condamné à long terme à perdre une partie de sa souveraineté et de son intégrité territoriale ».³³

Le discours des dirigeants rwandais sur la convocation d'une deuxième conférence de Berlin alimentait le rêve expansionniste dont se nourrissent les Rwandais (Hutu et Tutsi confondus) en prenant le Kivu pour cible. Dès le début de la guerre à l'est du Congo en 1996, la volonté d'annexer le Kivu était une donnée tangible dans le chef des autorités et de l'opinion publique rwandaises. Leur drapeau flottait dans les premières villes conquises.

Mais face à la démonstration spectaculaire de l'attachement des congolais à l'unité de leur Etat et à l'intégrité de leur territoire, l'OUA et les puissances occidentales s'étaient prononcées clairement contre toute partition du Congo. Les dirigeants rwandais avaient aussitôt ravalé leur appel à Berlin II. Ce qui ne signifie pas qu'ils aient renoncé à leur rêve expansionniste. Depuis la victoire de l'AFDL, l'île congolaise d'Idjiwi dans le lac Kivu était désormais rattachée à la préfecture rwandaise de Kibuye. Bien plus, le Kivu évoluait sous un véritable régime d'occupation, les troupes rwandaises, ougandaises et burundaises s'y sentant chez elles³⁴. Cette présence militaire s'accompagnait d'une exploitation économique de la région au profit des trois Etats frontaliers. De ce fait, quelles perspectives pour contrer les menaces ?

6 CONTRIBUTIONS ETPERSPECTIVES CONTRE MENCACES

Les problèmes liés au partage des frontières entre les Etats dans les relations internationales tant classiques que contemporaines sont jusqu'à aujourd'hui sujets d'actualité internationale. C'est pourquoi, ce travail se donne pour ambition d'apporter les contributions dans cette partie pour faire face et contrer les menaces sous examens d'analyse.

6.1 LES PROVINCES FRONTALIERES EN RDC : VOIES D'EMERGENCE ET DE PROSPERITE NATIONALE

Le basculement géopolitique des provinces frontalières congolaises plonge la population frontalière dans une quasi forte dépendance économique et dans une totale insécurité menaçante la rendant malheureuse et vulnérable au lieu que ces provinces soient des lieux et voies d'émergence et de prospérité de toutes les couches nationales. Pour faire face à cette vulnérabilité rendue au grand jour nous soulignons que :

- Les gouvernements provinciaux frontaliers doivent jouer un rôle important dans la multiplication des actions permettant l'épanouissement économique de toutes les provinces frontalières conformément à l'article 204 de la constitution, les points 9 et 11 qui stipulent : « l'organisation du petit commerce frontalier » « et l'organisation des travaux et marchés d'intérêts provincial et local ». Ainsi, la réduction de postes et services douaniers aux frontières revêt de ce fait une importance de grande envergure et plus qu'urgent pour réduire la vulnérabilité et la misère des peuples périphériques et ceci sera un véritable salut pour le bonheur de ces marginalisés.
- L'Etat doit à ce sujet mettre en application et en œuvre certaines valeurs démocratiques telles que la justice distributive et l'égalité de traitement pour toutes les provinces surtout en ce qui concerne la rétrocession des recettes financières reconnues à toutes les provinces pour cimenter la cohésion nationale et favoriser la paix nationale ;
- Dans le cadre des échanges des biens et services entre les provinces, l'Etat congolais devra mettre en œuvre et rendre effectif toutes les dispositions y relatives en rationalisant le système de collecte et de répartition équitable des recettes douanières entre les provinces, dans le strict respect des critères d'équité et d'intérêt général.

³² GESLIN, J-D, « RD-Congo : secrets de famille », in *Jeune Afrique*, n°1978, du 08 au 14 décembre 1998, p.24.

³³ MARTENS, L., *Le Congo de Kabila : Le combat pour l'Indépendance économique et la guerre de résistance nationale*, p.45.

³⁴ *Journaliste belge, Collette Braeckman avoue avoir été accueillie à Goma par des Rwandais en ces termes : « Ici, c'est aussi le Rwanda ».* Source : *Le Soir*, 29 janvier 1999.

- La diplomatie provinciale devra ainsi être orientée vers les actions du développement économique qui aura pour fondement la valorisation de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables afin de faire des frontières des lignes et d'attraction des investisseurs économiques, pour sortir les peuples vivant à cheval avec nos voisins de la dépendance et des conditions de survie socio-économique vulnérables.
- La modernisation de l'infrastructure socio-économique (réseaux routiers, ferroviaire, fluvial) afin de favoriser les échanges de toutes natures et permettre la mobilité des personnes, des biens et des services doivent être non seulement au centre des préoccupations du gouvernement national mais aussi des gouvernements provinciaux frontaliers.
- La jeunesse étant l'espoir du destin national de chaque Etat, les jeunes de ces provinces doivent aussi prendre conscience de l'opportunité qu'offre la mondialisation afin de se lancer aux activités économiques et commerciales transfrontalières dans le souci de promouvoir la prospérité économique et minimiser la marginalisation et la vulnérabilité dont font face les peuples périphériques et frontaliers en RDC.

6.2 PERSPECTIVES POUR CONTRER LES MENACES SOUS EXAMENS EN R.D. CONGO

La balkanisation et annexion, etc. ont été analysé dans cet opus comme des menaces qui résulteraient de ce basculement et changeraient la donne géopolitique en Afrique.

En effet pour contrer la menace d'annexion d'une part, le gouvernement national devra d'abord commencer par une réforme sérieuse de son système géo-militaire aux frontières nous séparant d'avec les Etats voisins ;

- Faire de son armée une armée mieux formée, équipée, apolitique mais républicaine, disciplinée, moderne et soucieuse de défendre l'Etat contre les menaces extérieures ;
- Le gouvernement de la République devrait prendre conscience de la nécessité de mettre en œuvre la relocalisation de son système sécuritaire et défensif dans chaque province frontalière. Autrement dit, le contrôle et la maîtrise des frontières s'avèrent important.
- Une telle ambition de défendre l'intégrité territoriale et l'espace vital appelle la conscience et la volonté politique des dirigeants congolais de mettre en œuvre les moyens militaires efficace de haute qualité capable de répondre aux menaces extérieures ;
- La quantité, la qualité et la valorisation des personnels militaires sans distinction aucune, devraient être au centre et au cœur des responsabilités politico-sécuritaires de tous les dirigeants congolais, à commencer par la tête du pays.
- La police comme l'armée devraient être au service non pas de l'insécurité et de l'instabilité nationale mais plus au contraire au service de la défense et de la sécurité nationale.
- La police nationale aux frontières devra être dotée des atouts nécessaires et de moyens de sécurités qualitatives afin de répondre aux besoins de sécurité des personnes et biens des populations aux frontières ; s'il n'en existe pas de services de police de sécurité aux frontières du pays, l'obligation revient au gouvernement congolais d'en créer et les faire correspondre aux neuf frontières de l'Etat.
- Le gouvernement congolais devra créer ou renforcer une agence de sécurité et de renseignement aux frontières dans le but de faire de cette agence un poumon de défense et de sécurité passive dont l'objectif principal sera d'en informer le gouvernement national. Les jeunes congolais aux frontières devront être ainsi proactifs dans ce domaine, et à cet effet, le gouvernement congolais (national et provincial) devraient sans relâche leur apporter et mettre à leur disposition des moyens technologiques d'information et de communication et leur prêter une oreille soutenue et une attention particulière. Le salaire décent sera non négligeable par les gouvernants de la République.

Bien plus, il y a lieu de noter que l'organisation politique, le respect strict des lois du pays par la classe politique et la population, l'amélioration des conditions de vie socio-économique de la population, la conscience et la compréhension du destin national fondé sur le vouloir vivre ensemble et sur la grandeur de la puissance de la nation congolaise d'une part et la guérison de la maladie congolaise de ce que certains ont appelé « mutineries de l'armée, de sécession, des émeutes urbaines, de rébellions, des affrontements interethniques, des flambées xénophobes »³⁵ d'autre part sont des éléments

³⁵Biyoya M.K, *op cit*, p.21

préventifs et une contribution pour faire face à la menace de la balkanisation dont fait apocalyptiquement allusion cette réflexion scientifique.

7 CONCLUSION

Pour clore, il n'est obscure pour chaque nation du monde et pour toute la communauté internationale de la situation géopolitique congolaise depuis la conférence internationale de Berlin de 1885 qui aurait géopolitiquement situé en plaçant la R.D. Congo au milieu de l'Afrique et au cœur de neuf frontières le séparant d'avec ses pays voisins jusqu'à celle d'une mutation et métamorphose géopolitique des provinces qui fait couler eau et sang et dont le débat est houleux dans l'espace tant politique que socio-civil congolais.

Cette reconfiguration géopolitique congolaise met certaines provinces ou entités territoriales décentralisées en situation soit de demeurer au centre ou entre le centre et les périphéries, soit de basculer vers les frontières les séparant d'avec les Etats voisins. D'où le « basculement géopolitique des provinces frontalières ». De ce fait, par basculement géopolitique des provinces frontalières il faut être éclairé que c'est l'optimisation de la dynamique spatiale d'extraversion vers les Etats voisins, appréhendés comme portes d'ouverture au monde. Ce jeu de basculement concerne ainsi, des provinces telles que le Nord-Ubangi, le Sud-Ubangi et le bas-Uélé tournées vers la Centrafrique ; le Haut-Uélé vers le sud-Soudan ; l'Ituri vers l'Ouganda ; le Nord-Kivu et le Sud-Kivu vers l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi ; le Tanganyika vers la Tanzanie (Port de Dar-es-Salam et le Mombasa) ; le Haut-Katanga vers la Zambie (les ports sud-africains) ; le Lualaba vers l'Angola (port de Lobito) ; le Kasai-Occidental vers l'Angola (port de Luanda) ; le Kwango et le Kongo central vers l'ANGOLA ; l'Equateur et le Mai-Nombre vers la République du Congo (par le port de Pointe-Noire).

En définitive cette reconfiguration géopolitique des provinces centrales et surtout celles basculant vers les frontières pourrait ouvrir une voix et une porte d'opportunités multidimensionnelles (socio-économiques, commerciales, diplomatiques et géostratégiques, etc.) pour le développement et l'émergence non seulement des provinces et des populations locales mais aussi du pays tout entier lui permettant d'être une puissance régionale, si la RD Congo en a les ambitions et les moyens. Dans une telle perspective, de ce jeu du basculement des provinces frontalières, ces frontières pourraient et seraient obligées d'être des lignes permettant de produire, de vendre, de créer des richesses et surtout d'en assurer la distribution à l'échelle nationale, régionale et internationale. Notons également que l'opportunité de cette reconfiguration géopolitique des provinces en général et en particulier les provinces frontalières est justifiée par le fait que l'intérêt de cette politique régionale est de favoriser du point de vue socio-économique la croissance et l'emploi en poursuivant les objectifs suivants : susciter l'intérêt des investisseurs en améliorant l'accessibilité, en fournissant des services de qualité et en préservant ; encourager l'innovation, l'esprit d'entreprise, et l'économie de la connaissance en développant les technologies de l'information et de la communication ; créer des emplois plus nombreux et plus qualifiés en réinsérant davantage de personnes sur le marché de l'emploi, en renforçant la capacité d'adaptation des travailleurs et en augmentant les investissements dans le capital humain.

En outre, ce basculement géopolitique des provinces frontalières permettrait l'intensification du commerce international des biens et services pour promouvoir le développement des provinces et des populations locales. À ce jour, les autorités provinciales ne disposent pas des compétences diplomatiques pour traiter directement avec les autorités des Etats voisins ou étrangers. Cette nouvelle donne géopolitique est ainsi une opportunité pour le pays où une diplomatie provinciale rapprochée devra voir le jour ou à défaut une délégation de certaines compétences diplomatiques de l'Etat à ces provinces si l'on veut souhaiter d'une part responsabiliser et rendre efficace l'action des provinces et d'autre part promouvoir le développement socio-économique des populations en commençant par celles des provinces frontalières.

Cependant, de ce basculement géopolitique des provinces frontalières émergerait et jaillirait une forte dépendance des populations périphériques. Dans ces conditions, ce jeu du basculement géopolitique des provinces frontalières pourrait à moyen ou à long terme être une menace pour la paix et l'unité congolaise du fait que la carte géopolitique du Congo peut bouger à tout moment et des territoires peuvent être perdus, annexés et rattachés, balkanisés à chaque instant parce que la logique d'ingouvernabilité du territoire national congolais par les dirigeants politiques n'offre probablement aucune chance et possibilité de puissance. L'annexion, la balkanisation,...seraient du domaine du possible, si rien n'est entrepris par le gouvernement central congolais.

Cette dépendance pourrait plonger le pays dans une situation chaotique où à cet effet ces populations frontalières pourront soit par elles-mêmes, soit avec l'impulsion des Etats voisins proclamer chacun à son tour l'indépendance et leur propre autonomie, et cela fait la synthèse de ce que nous avons appelé « menace de balkanisation » et, ensuite d'annexion de certains espaces frontaliers vitaux par ces Etats (Rwanda, Burundi, Ouganda, Angola ...) voisins qui pourraient (re)nourrir

les ambitions géopolitiques d'annexer et d'absorber certaines de nos provinces frontalières, si rien n'est entrepris, et si la RDC n'y prend pas garde. Le rêve expansionniste rwandais d'il ya une vingtaine d'années et l'annexion de la Crimée par la Russie confirmeraient l'hypothèse avancée ici.

REFERENCES

- [1] Biyoya M.K.P, la spirale des guerres de l'Est de la R.D.C, les moyens d'y mettre fin et de transformer le contexte, Kinshasa, 2014, Ed. I.P.P.R.I.S,
- [2] Biyoya M .K., Diplomatie congolaise régionale ,nouveaux fondements défis et enjeux, Paris, éd. L'harmattan
- [3] Chautard S., *L'inséparable de la géopolitique*, Londres, éd. Studyrama.
- [4] Dario Battistella, Paix et guerre au XXI^e siècle, Ed. Sciences humaines, 2012
- [5] EsambuMatenda Jean Bosco Germain, Conflits identitaires et enjeux économiques internationaux dans la région des Grands Lacs, Paris, Col. Point de vue, Ed. l'Harmattan, 2014
- [6] Kamerhe V, Les fondements de la politique transatlantique de la République Démocratique du Congo. La République Démocratique du Congo, Terre d'espoir pour l'humanité, éd. Larcier, 2011,
- [7] Mbayo Ngoie J., La géopolitique à l'ère de la mondialisation et du printemps Arabe, Lubumbashi, Ed. CRESA, 2012
- [8] Mwayila Tshiyembe. Régionalisme et problème d'intégration économique. Paris, Ed. l'harmattan, 2012
- [9] Mwayila .T., La géopolitique, Lubumbashi-Africa, 2015
- [10] Nguway Kpalaingu K. Une introduction aux relations internationales Africaines, Paris, l'Harmattan, 2007
- [11] P. Claval, Géopolitique et géostratégie, la pensée politique, l'espace et le territoire au XX^e siècle, 2^e édition augmentée, Nathan, 1996,
- [12] Roland Pourtier, « Congo – Zaïre – Congo : un itinéraire géopolitique au cœur de l'Afrique », In Hérodote, n°86/87, 3^eme et 4^eme trimestre 1997
- [13] Ka Mana, Repenser les frontières issues de la colonisation en Afrique, en ligne sur <http://www.pole-institute.org>, Consulté le 20/9/2015 à 14h 30'
- [14] Kanani, conflits, frontières et rôle des Organisations Régionales en Afrique subsaharienne : cas de Mali, de la Centrafrique et de la RDC, en ligne sur <http://www.pole-institute.org>, Consulté le 20/9/2015 à 14h 30'
- [15] Kennedy Wema, Analyse du phénomène de la prolifération des groupes armés dans la partie septentrionale du Nord-Kivu : défis de l'édification de l'Etat, sur internet : <http://www.pole-institute.org>, Consulté le 20/Avril/2015 à 16heures 26 minutes.
- [16] Mwanda Mikiama F., Les rapports entre le Kongo et la RDC : peut-on consolider le second en affaiblissant le premier ? Leçon à tirer de l'histoire récente et pistes pour l'avenir, cfr internet <http://www.pole.institute.org>.
- [17] Théorie de l'espace vitale » disponible en ligne sur <http://www.univesalis.fr>, consulté le 13 janvier 2015 à 10h00
- [18] Banyaku, L'Avis et considérations sur l'introduction dans le programme de nouveaux curricula en rapport avec les études sur la paix » communication faite à Kinshasa le 09 novembre 2007.
- [19] Mavungu J.P, De la mise en œuvre d'une diplomatie de développement dans les relations entre la RDC et ses partenaires extérieurs, Kinshasa, février 2007, texte inédit.